

***Données relatives au branchement
des territoires ruraux du Québec
à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à
l'exclusion des grands centres urbains***



www.ruralitebranchee.org

Le 25 août 2009



Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse, par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains¹

Présentation

Ce document présente les principaux résultats d'une enquête sur le branchement des résidents des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse (IHV). Commandée par le Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées, cette enquête, *une première*, a été menée à l'automne 2008 et l'hiver 2009, dans 90 MRC et territoires équivalents, avec la collaboration du CEFRIO et de Léger Marketing.

Plus de 18 500 adultes répartis entre 58 MRC rurales, 28 MRC mixtes (des MRC à la fois urbaines et rurales) et quatre territoires équivalents hors MRC ont été interrogés par téléphone dans le cadre de cette étude. Le sondage a été mené à l'extérieur des régions métropolitaines de Québec, Montréal, Sherbrooke, Longueuil, Laval et Gatineau.

Des quotas ont été établis pour assurer une meilleure représentativité des résultats. Ainsi, au moins 200 personnes par MRC ont été interrogées. En outre, au moins 100 personnes ont été sondées dans chacune des deux zones (rurale et urbaine) de chaque MRC mixte.

Les grands centres urbains suivants ont été exclus de l'échantillon : Baie-D'Urfé, Beaconsfield, Boucherville, Brossard, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des-Ormeaux, Dorval, Gatineau, Hampstead, Kirkland, L'Ancienne-Lorette, Laval, Lévis, L'Île-Dorval, Longueuil, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Notre-Dame-des-Anges, Pointe-Claire, Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Lambert, Senneville, Sherbrooke et Westmount.

¹ Données tirées de Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées (2009), *Sondage sur le branchement à Internet haute vitesse des municipalités régionales de comté (MRC) et des territoires équivalents du Québec, à l'exclusion des grands centres urbains*, Québec. Ce document peut être consulté dans la section « Réalisations » du site du Groupe, à l'adresse www.ruralitebranchee.org.



Par ailleurs, les MRC de Thérèse-de-Blainville, Les Moulins et Lajemmerais² ainsi que les territoires hors MRC Mauricie et hors MRC Saguenay n'ont pas été retenus dans l'enquête, car ils sont considérés comme des MRC ou des territoires à 100 % urbains.

Il est important de répéter que les résultats présentés dans ce document tiennent compte de la situation qui prévaut dans les 90 territoires ruraux du Québec, grandes agglomérations urbaines exclues. Par exemple, les données sur l'Estrie n'incluent pas celles relatives à Sherbrooke, pour ne pas fausser les chiffres.

À noter également que l'utilisation de certaines couleurs (bleu ou rouge) et certains styles (gras ou italique) dans les tableaux du présent document indique qu'une donnée est, selon le cas, significativement inférieure ou supérieure à la moyenne étant donné les marges d'erreur. Vous trouverez la signification particulière d'une couleur ou d'un style dans la note présente à la fin de chaque tableau.

Contrairement au tableau 1, le tableau 2 n'indique pas les sous-catégories de types de branchement à Internet à haute vitesse (câble vs téléphone vs sans-fil) et à Internet à vitesse intermédiaire (câble vs téléphone), ces données n'étant pas scientifiquement significatives au niveau d'une MRC.

Deux annexes complètent le document. La première présente le mandat et la composition du Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées, lequel a réalisé le sondage duquel les données du présent document sont extraites. La seconde annexe présente la méthodologie du sondage.

² Pour ne pas biaiser les résultats du sondage, la MRC de Lajemmerais a été considérée comme à 100 % urbaine, car 99 % de ses résidents demeurent dans sa partie urbaine.



Le branchement des régions administratives, selon la vitesse et le type d'accès à Internet

Le tableau 1 présente les données relatives au branchement à Internet des résidents des régions administratives du Québec, en dehors des grands centres urbains, selon la vitesse d'accès (haute vitesse, vitesse intermédiaire ou basse vitesse) et le type d'accès (par câble, téléphone ou sans-fil).



Tableau 1 – Taux de branchement à Internet, selon la vitesse de l'accès, dans les régions administratives du Québec, en dehors des grands centres urbains (en proportion des résidents)³

Régions administratives (nombre de personnes sondées)	Internet à haute vitesse (IHV)			Total IHV	Internet à vitesse intermédiaire (IVI)		Total IVI	Total IHV ou IVI	Internet à basse vitesse
	Câble	Téléphone	Sans fil		Câble	Téléphone			
Ensemble des régions (n = 18 554)	23,0 %	10,7 %	2,5 %	36,2 %	8,1 %	4,7 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
Abitibi-Témiscamingue (n = 1001)	38,0 %	6,4 %	2,0 %	46,4 %	2,9 %	0,7 %	3,6 %	49,9 %	6,7 %
Bas Saint-Laurent (n = 1724)	15,0 %	17,9 %	1,8 %	34,7 %	5,7 %	4,8 %	10,5 %	45,2 %	4,2 %
Capitale nationale (n = 1208)	22,3 %	10,6 %	1,4 %	34,3 %	7,6 %	5,9 %	13,5 %	47,8 %	5,7 %
Centre-du-Québec (n = 1001)	21,1 %	10,8 %	1,8 %	33,7 %	8,7 %	4,7 %	13,4 %	47,1 %	9,2 %
Chaudière-Appalaches (n = 1807)	12,7 %	17,0 %	1,8 %	31,5 %	5,4 %	6,9 %	12,3 %	43,8 %	5,8 %
Côte-Nord (n = 1204)	23,5 %	18,3 %	2,5 %	44,3 %	4,1 %	3,4 %	7,5 %	51,8 %	5,2 %
Estrie (n = 1201)	15,5 %	9,7 %	1,5 %	26,7 %	7,1 %	6,5 %	13,6 %	40,3 %	9,1 %
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine (n = 1201)	15,8 %	15,4 %	2,4 %	33,6 %	2,2 %	2,8 %	5,0 %	38,5 %	9,3 %
Lanaudière (n = 1000)	26,2 %	9,9 %	1,7 %	37,8 %	9,6 %	5,2 %	14,8 %	52,7 %	7,6 %

³ Dans ce tableau comme dans les suivants, certains totaux ont pu être arrondis.

**GROUPE
DE TRAVAIL**
sur les collectivités
rurales branchées



Laurentides (n = 1478)	26,6 %	8,2 %	2,0 %	36,8 %	9,8 %	4,2 %	14,0 %	50,8 %	8,0 %
Mauricie (n = 1256)	21,8 %	7,6 %	4,6 %	34,0 %	7,1 %	3,7 %	10,8 %	44,9 %	7,0 %
Montérégie (n = 2671)	26,6 %	9,0 %	3,6 %	39,2 %	10,8 %	4,8 %	15,6 %	54,9 %	6,2 %
Nord-du-Québec (n = 200)	15,7 %	23,3 %	4,7 %	43,7 %	0,0 %	4,7 %	4,7 %	48,4 %	4,8 %
Outaouais (n = 802)	15,2 %	9,4 %	4,3 %	28,9 %	5,4 %	4,5 %	9,9 %	38,7 %	12,6 %
Saguenay-Lac-Saint- Jean (n = 800)	25,2 %	7,4 %	1,1 %	33,7 %	8,1 %	5,8 %	13,9 %	47,6 %	5,5 %

Note : Dans toutes les colonnes, sauf les colonnes « Total IHV » et « Total IVI », l'utilisation du bleu ou du gras signifie que le pourcentage indiqué est significativement supérieur à la moyenne, étant donné les marges d'erreur. L'utilisation du rouge ou de l'italique signifie que le pourcentage indiqué est significativement inférieur à la moyenne étant donné les marges d'erreur.



Le branchement des MRC et des territoires équivalents

Le tableau 2 présente les données relatives au branchement à Internet des résidents des MRC et des territoires équivalents des différentes régions du Québec, en dehors des grands centres urbains.



Tableau 2 – Taux de branchement à Internet, selon la vitesse de l'accès, dans les MRC et les territoires équivalents du Québec, en dehors des grands centres urbains⁴

Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
Abitibi-Témiscamingue	Abitibi	47,0 %	4,8 %	51,8 %	9,0 %
	Abitibi-Ouest	42,3 %	2,3 %	44,6 %	11,8 %
	Rouyn-Noranda	51,3 %	2,7 %	54,0 %	5,7 %
	▪ Urbain	51,6 %	3,2 %	54,8 %	3,7 %
	▪ Rural	50,5 %	1,4 %	51,9 %	11,4 %
	La Vallée-de-l'Or	44,6 %	4,1 %	48,7 %	2,3 %
	▪ Urbain	47,4 %	4,6 %	52,0 %	4,0 %
	▪ Rural	40,9 %	3,5 %	44,4 %	0,0 %
	Témiscamingue	43,3 %	3,8 %	47,1 %	10,4 %
	Bas-Saint-Laurent	Kamouraska	28,9 %	19,8 %	48,7 %
La Matapédia		40,4 %	4,6 %	44,9 %	3,0 %
La Mitis		30,3 %	6,4 %	36,7 %	2,7 %
Les Basques		23,0 %	10,2 %	33,2 %	6,7 %
Matane		38,7 %	4,4 %	43,2 %	9,6 %
Rimouski-Neigette		48,2 %	7,7 %	55,9 %	2,8 %
▪ Urbain		53,8 %	8,5 %	62,3 %	1,7 %
▪ Rural		36,6 %	5,9 %	42,5 %	5,0 %

⁴ Ce tableau ne tient pas compte des personnes qui, aux questions 1 et 2 du sondage, ont donné une réponse de type « Ne sait pas » ou « Refuse de répondre ».



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
	Rivière-du-Loup	20,9 %	17,0 %	37,9 %	4,6 %
	▪ Urbain	25,7 %	18,2 %	43,9 %	1,9 %
	▪ Rural	14,7 %	15,5 %	30,3 %	8,0 %
	Témiscouata	28,3 %	13,6 %	41,8 %	3,4 %
	Charlevoix	31,2 %	18,3 %	49,5 %	7,3 %
	Charlevoix-Est	29,7 %	21,9 %	51,6 %	4,1 %
	Île-d'Orléans	33,1 %	16,0 %	49,1 %	8,4 %
	La Côte-de-Beaupré	36,0 %	11,3 %	47,3 %	7,2 %
	▪ Urbain	38,8 %	11,2 %	50,0 %	5,8 %
	▪ Rural	30,5 %	11,6 %	42,1 %	9,8 %
Capitale nationale	La Jacques-Cartier	43,9 %	17,6 %	61,5 %	6,7 %
	▪ Urbain	41,1 %	13,7 %	54,8 %	12,8 %
	▪ Rural	44,8 %	18,8 %	63,7 %	4,7 %
	Portneuf	30,1 %	7,1 %	37,2 %	4,1 %
Centre-du-Québec	Arthabaska	34,0 %	14,3 %	48,4 %	9,7 %
	▪ Urbain	36,8 %	18,3 %	55,0 %	2,5 %
	▪ Rural	29,6 %	7,9 %	37,4 %	21,5 %
	Bécancour	38,4 %	3,8 %	42,2 %	11,3 %
	Drummond	35,4 %	15,3 %	50,6 %	8,6 %
	▪ Urbain	33,7 %	15,6 %	49,2 %	5,5 %

Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			Basse vitesse
		IHV	IVI	IHV ou IVI	
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
Chaudière-Appalaches	▪ Rural	36,8 %	15,0 %	51,8 %	11,2 %
	L'Érable	26,1 %	11,0 %	37,1 %	9,8 %
	Nicolet-Yamaska	29,5 %	13,8 %	43,3 %	8,4 %
	Beauce-Sartigan	35,3 %	9,9 %	45,2 %	5,9 %
	▪ Urbain	40,8 %	13,5 %	54,3 %	4,6 %
	▪ Rural	28,5 %	5,5 %	34,0 %	7,5 %
	Bellechasse	31,5 %	9,0 %	40,5 %	9,7 %
	L'Amiante	23,6 %	16,9 %	40,4 %	4,1 %
	▪ Urbain	27,9 %	16,9 %	44,7 %	1,2 %
	▪ Rural	15,7 %	16,9 %	32,6 %	9,3 %
	L'Islet	33,4 %	9,8 %	43,1 %	3,2 %
	La Nouvelle-Beauce	43,6 %	9,9 %	53,5 %	7,4 %
	Les Etchemins	19,7 %	17,7 %	37,4 %	5,9 %
	Lotbinière	27,0 %	13,2 %	40,3 %	6,6 %
Montmagny	40,3 %	9,6 %	49,9 %	1,8 %	
Robert-Cliche	24,1 %	17,3 %	41,4 %	6,7 %	
Côte-Nord	Caniapiscau	68,3 %	10,6 %	78,9 %	1,5 %
	Basse-Côte-Nord	23,2 %	6,4 %	29,6 %	15,6 %
	La Haute-Côte-Nord	37,9 %	12,1 %	50,0 %	7,1 %

Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			Basse vitesse
		IHV	IVI	IHV ou IVI	
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
	Manicouagan	48,2 %	5,9 %	54,1 %	2,6 %
	▪ Urbain	56,6 %	5,9 %	62,5 %	2,5 %
	▪ Rural	25,4 %	5,8 %	31,2 %	2,9 %
	Minganie	29,2 %	3,2 %	32,4 %	20,0 %
	Sept-Rivières	46,4 %	7,9 %	54,3 %	3,4 %
	▪ Urbain	47,2 %	7,1 %	54,3 %	3,0 %
	▪ Rural	44,3 %	10,0 %	54,3 %	4,3 %
	Coaticook	25,7 %	14,0 %	39,6 %	10,6 %
	Le Granit	21,3 %	14,3 %	35,6 %	9,0 %
	Le Haut-Saint-François	19,7 %	12,8 %	32,5 %	13,8 %
	Le Val-Saint-François	28,2 %	12,5 %	40,6 %	8,3 %
	Les Sources	29,0 %	13,8 %	42,8 %	6,3 %
	Memphrémagog	31,5 %	14,1 %	45,6 %	7,8 %
	▪ Urbain	30,6 %	11,5 %	42,1 %	6,1 %
▪ Rural	32,1 %	15,7 %	47,8 %	8,8 %	
Estrie	Avignon	35,1 %	7,2 %	42,2 %	13,6 %
	Bonaventure	29,9 %	7,0 %	37,0 %	7,6 %
	Îles-de-la-Madeleine	43,8 %	4,2 %	48,0 %	4,0 %
	La Côte-de-Gaspé	32,1 %	4,7 %	36,8 %	13,6 %

Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...				
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse	
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %	
Lanaudière	La Haute-Gaspésie	25,1 %	5,4 %	30,5 %	13,1 %	
	Le Rocher-Percé	35,8 %	1,8 %	37,6 %	5,2 %	
	D'Autray	28,1 %	12,2 %	40,3 %	13,7 %	
	Joliette	38,7 %	16,8 %	55,5 %	3,1 %	
	▪ Urbain	39,1 %	17,6 %	56,7 %	1,7 %	
	▪ Rural	37,8 %	14,8 %	52,6 %	6,2 %	
	L'Assomption	51,7 %	15,1 %	66,8 %	1,5 %	
	▪ Urbain	51,2 %	17,6 %	68,8 %	1,4 %	
	▪ Rural	53,0 %	7,9 %	60,9 %	1,7 %	
	Matawinie	17,4 %	13,4 %	30,8 %	18,7 %	
	Montcalm	32,9 %	16,0 %	48,8 %	11,4 %	
	Laurentides	Antoine-Labelle	24,1 %	5,6 %	29,8 %	11,8 %
		Argenteuil	31,5 %	5,3 %	36,8 %	14,7 %
Deux-Montagnes		37,5 %	20,3 %	57,8 %	4,1 %	
▪ Urbain		41,7 %	18,4 %	60,1 %	3,3 %	
▪ Rural		30,3 %	23,5 %	53,9 %	5,3 %	
La Rivière-du-Nord		37,4 %	17,4 %	54,8 %	6,9 %	
▪ Rural		37,0 %	17,0 %	54,0 %	10,0 %	



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
Mauricie	Les Laurentides	36,8 %	8,8 %	45,6 %	7,6 %
	Les Pays-d'en-Haut	42,7 %	11,5 %	54,2 %	12,2 %
	Mirabel	44,1 %	12,9 %	57,0 %	7,5 %
	La Tuque	50,8 %	6,6 %	57,3 %	0,6 %
	Les Chenaux	30,4 %	17,0 %	47,3 %	6,7 %
	Maskinongé	25,5 %	9,8 %	35,3 %	10,5 %
	Mékinac	18,8 %	4,6 %	23,3 %	13,0 %
	Shawinigan	35,1 %	11,9 %	47,0 %	4,6 %
	▪ Urbain	41,1 %	7,5 %	48,6 %	1,2 %
	▪ Rural	29,0 %	16,3 %	45,3 %	8,0 %
Montérégie	Acton	34,0 %	15,3 %	49,3 %	7,3 %
	Beauharnois-Salaberry	37,0 %	11,2 %	48,2 %	8,4 %
	▪ Urbain	42,1 %	11,0 %	53,1 %	3,0 %
	▪ Rural	29,3 %	11,6 %	40,9 %	16,6 %
	Brome-Missisquoi	28,6 %	13,6 %	42,2 %	16,0 %
	La Haute-Yamaska	30,5 %	18,4 %	49,0 %	6,2 %
	▪ Urbain	29,5 %	18,3 %	47,8 %	5,7 %
	▪ Rural	32,3 %	18,6 %	51,0 %	7,0 %
La Vallée-du-Richelieu	40,9 %	16,0 %	56,9 %	5,6 %	

Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
	▪ Urbain	45,5 %	16,1 %	61,7 %	1,1 %
	▪ Rural	32,7 %	15,7 %	48,4 %	13,5 %
	Le Bas-Richelieu	28,2 %	9,5 %	37,7 %	5,7 %
	▪ Urbain	27,1 %	10,6 %	37,8 %	2,6 %
	▪ Rural	30,7 %	6,7 %	37,4 %	13,3 %
	Le Haut-Richelieu	37,0 %	18,2 %	55,2 %	5,3 %
	▪ Urbain	37,4 %	18,4 %	55,9 %	1,4 %
	▪ Rural	36,5 %	18,0 %	54,5 %	9,7 %
	Le Haut Saint-Laurent	16,3 %	9,6 %	25,9 %	24,8 %
	Les Jardins-de-Napierville	35,4 %	11,3 %	46,7 %	10,4 %
	Les Maskoutains	32,1 %	21,4 %	53,5 %	7,3 %
	▪ Urbain	31,6 %	26,5 %	58,1 %	3,4 %
	▪ Rural	33,0 %	12,9 %	45,8 %	14,0 %
	Roussillon	46,7 %	12,6 %	59,3 %	3,0 %
	▪ Urbain	50,5 %	11,8 %	62,3 %	2,9 %
	▪ Rural	39,7 %	14,1 %	53,8 %	3,2 %
	Rouville	46,5 %	15,4 %	61,9 %	5,0 %
	▪ Urbain	51,2 %	12,8 %	64,0 %	5,9 %
	▪ Rural	45,9 %	15,8 %	61,7 %	4,9 %
	Vaudreuil-Soulanges	54,0 %	16,1 %	70,0 %	3,3 %

Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org



Régions administratives	MRC ou territoires équivalents	Proportion de résidents branchée à...			
		IHV	IVI	IHV ou IVI	Basse vitesse
<i>Total – Ensemble de l'échantillon</i>		36,2 %	12,8 %	49,0 %	7,0 %
	▪ Urbain	62,7 %	12,9 %	75,6 %	1,2 %
	▪ Rural	41,0 %	20,8 %	61,7 %	6,4 %
Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	16,0 %	5,8 %	21,8 %	12,5 %
	Les Collines-de-l'Outaouais	38,6 %	13,7 %	52,3 %	12,6 %
	Papineau	24,1 %	5,7 %	29,7 %	11,6 %
	Pontiac	24,7 %	10,6 %	35,3 %	14,0 %
Nord-du-Québec	Baie-James	43,7 %	4,7 %	48,4 %	4,8 %
	Lac Saint-Jean-Est	32,4 %	10,2 %	42,6 %	5,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	▪ Urbain	37,3 %	10,7 %	48,0 %	3,2 %
	▪ Rural	25,2 %	9,4 %	34,6 %	9,3 %
	Le Domaine-du-Roy	35,6 %	15,7 %	51,3 %	3,9 %
	Le Fjord-du-Saguenay	30,9 %	14,9 %	45,8 %	8,4 %
	Maria-Chapdelaine	36,3 %	18,2 %	54,5 %	4,6 %

Note : Deux cents personnes ou plus ont été sondées dans chaque MRC ou territoire équivalent. L'utilisation du bleu ou du gras dans une rangée où figure le nom d'une MRC ou d'un territoire équivalent (ex. : Maria-Chapdelaine) signifie que le pourcentage indiqué dans une colonne donnée (ex. : 18,2 %) est significativement supérieur à la moyenne (12,8 %) étant donné les marges d'erreur. L'utilisation du rouge ou de l'italique dans une rangée où figure le nom d'une MRC ou d'un territoire équivalent (ex. : Pontiac) signifie que le pourcentage indiqué dans une colonne donnée (ex. : 24,7 %) est significativement inférieur à la moyenne (36,2 %) étant donné les marges d'erreur. L'utilisation du bleu ou du gras dans une rangée où figure l'inscription « urbain » ou « rural » (ex. : Lac-Saint-Jean-Est, urbain) signifie que le pourcentage indiqué dans cette rangée (ex. : 37,3 %) est significativement supérieur, étant donné les marges d'erreur, à celui indiqué en rouge ou en italique (ex. : 25,2 %) dans la rangée « rural » ou « urbain » correspondante.



La disponibilité d'IHV dans les régions administratives

Parmi les personnes qui ne sont pas branchées, certaines croient que le service Internet à haute vitesse est disponible dans leur municipalité ou leur quartier, tandis que d'autres croient qu'il ne l'est pas. Dans l'ensemble des régions administratives examinées, près d'un résident non branché sur deux (47,2 %) croit qu'IHV est disponible localement.

Tableau 3 — Proportion des résidents non branchés qui croit qu'IHV est disponible dans la municipalité ou le quartier habité, par région administrative

Régions administratives, en excluant les grands centres urbains	Proportion des résidents non branchés qui croit qu'IHV est disponible dans la municipalité ou le quartier habité
Ensemble des régions examinées	47,2 %
Abitibi-Témiscamingue	52,8 %
Bas Saint-Laurent	52,6 %
Capitale nationale	46,6 %
Centre-du-Québec	50,8 %
Chaudière-Appalaches	51,8 %
Côte-Nord	53,9 %
Estrie	39,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48,7 %
Lanaudière	42,8 %
Laurentides	43,4 %
Mauricie	43,5 %
Montréal	48,2 %
Nord-du-Québec	61,0 %
Outaouais	34,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	49,9 %

Note : L'utilisation du bleu ou du gras signifie que le pourcentage indiqué est significativement supérieur à la moyenne, étant donné les marges d'erreur. L'utilisation du rouge ou de l'italique signifie que le pourcentage indiqué est significativement inférieur à la moyenne, étant donné les marges d'erreur.



La disponibilité d'IHV dans les MRC et les territoires équivalents

Parmi les non-branchés, certains croient que le service IHV est disponible localement, tandis que d'autres croient qu'il ne l'est pas. Le tableau 4 présente les résultats de la question 3 du sondage commandé par le Groupe de travail (« Selon vous, la connexion Internet à haute vitesse est-elle offerte dans votre quartier ou votre municipalité ? »).

Tableau 4 — Proportion des résidents non branchés qui croit qu'IHV est disponible dans la municipalité ou le quartier habité, par MRC ou territoire équivalent

Région administrative	MRC ou territoire équivalent	Proportion globale	Proportion - partie urbaine ⁵	Proportion - partie rurale ⁶
Ensemble des régions		47,2 %		
Abitibi-Témiscamingue	Abitibi	40,1 %		
	Abitibi-Ouest	42,2 %		
	Rouyn-Noranda	56,8 %	58,6 %	52,1 %
	La Vallée-de-l'Or	58,8 %	65,2 %	51,5 %
	Témiscamingue	60,7 %		
Bas-Saint-Laurent	Les Basques	42,3 %		
	La Mitis	42,5 %		
	Matane	45,9 %		
	Témiscouata	50,9 %		
	La Matapédia	51,9 %		
	Rivière-du-Loup	55,9 %	61,8 %	49,9 %
	Kamouraska	56,0 %		
Rimouski-Neigette	60,9 %	69,4 %	49,3 %	
Capitale nationale	L'Île-d'Orléans	42,1 %		
	La Jacques-Cartier	43,4 %	52,7 %	39,7 %
	Charlevoix	43,7 %		
	Portneuf	44,3 %		
	Charlevoix-Est	50,7 %		
	La Côte-de-Beaupré	55,0 %	62,9 %	42,1 %
Centre-du-Québec	Bécancour	44,3 %		
	L'Érable	45,1 %		
	Nicolet-Yamaska	45,4 %		
	Drummond	46,1 %	56,3 %	36,8 %
	Arthabaska	63,4 %	64,0 %	62,7 %

⁵ S'applique seulement dans le cas des MRC mixtes. Ne s'applique pas dans le cas des MRC rurales.

⁶ S'applique seulement dans le cas des MRC mixtes. Ne s'applique pas dans le cas des MRC rurales.



Région administrative	MRC ou territoire équivalent	Proportion globale	Proportion - partie urbaine	Proportion - partie rurale
Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	39,9 %		
	L'Amiante	44,7 %	46,1 %	42,7 %
	Montmagny	48,1 %		
	La Nouvelle-Beauce	49,3 %		
	Lotbinière	49,4 %		
	Robert-Cliche	51,0 %		
	L'Islet	51,6 %		
	Bellechasse	57,7 %		
	Beauce-Sartigan	64,1 %	75,2 %	54,7 %
Côte-Nord	Minganie	23,2 %		
	Basse-Côte-Nord	31,9 %		
	La Haute-Côte-Nord	42,6 %		
	Manicouagan	57,3 %	61,4 %	51,2 %
	Sept-Rivières	66,4 %	63,3 %	75,0 %
	Caniapiscau	81,4 %		
Estrie	Le Haut-Saint-François	25,5 %		
	Le Val-Saint-François	36,6 %		
	Le Granit	41,4 %		
	Memphrémagog	44,0 %	53,1 %	37,8 %
	Coaticook	46,5 %		
	Les Sources	48,3 %		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	La Côte-de-Gaspé	34,4 %		
	La Haute-Gaspésie	34,6 %		
	Avignon	50,4 %		
	Îles-de-la-Madeleine	57,0 %		
	Le Rocher-Percé	57,5 %		
	Bonaventure	58,7 %		
Lanaudière	Matawinie	33,5 %		
	D'Autray	35,7 %		
	Montcalm	40,3 %		
	L'Assomption	50,4 %	43,9 %	65,2 %
	Joliette	52,6 %	56,9 %	43,6 %
Laurentides	Les Pays-d'en-Haut	28,3 %		
	Les Laurentides	35,4 %		
	Argenteuil	36,3 %		
	Antoine-Labelle	44,0 %		
	La Rivière-du-Nord	46,0 %	46,0 %	46,0 %
	Mirabel	48,1 %		
	Deux-Montagnes	53,1 %	59,9 %	43,2 %



Région administrative	MRC ou territoire équivalent	Proportion globale	Proportion - partie urbaine	Proportion - partie rurale
Mauricie	Maskinongé	37,8 %		
	Shawinigan	39,7 %	47,0 %	32,7 %
	Les Chenaux	43,9 %		
	La Tuque	52,9 %		
	Mékinac	53,8 %		
Montérégie	Le Haut-Saint-Laurent	30,5 %		
	Les Jardins-de-Napierville	38,2 %		
	La Vallée-du-Richelieu	39,5 %	46,3 %	30,5 %
	Brome-Missisquoi	40,9 %		
	Le Bas-Richelieu	42,7 %	51,4 %	21,3 %
	Le Haut-Richelieu	43,8 %	50,8 %	36,1 %
	Les Maskoutains	44,2 %	54,4 %	30,9 %
	Beauharnois-Salaberry	46,1 %	48,7 %	42,8 %
	Vaudreuil-Soulanges	51,0 %	52,0 %	50,0 %
	Acton	53,7 %		
	La Haute-Yamaska	58,0 %	59,9 %	54,4 %
	Rouville	59,5 %	80,7 %	57,0 %
	Roussillon	62,3 %	60,8 %	64,6 %
Nord-du-Québec	Baie James	61,0 %		
Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	32,3 %		
	Papineau	33,1 %		
	Les Collines-de-l'Outaouais	35,6 %		
	Pontiac	39,8 %		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Le Fjord-du-Saguenay	44,4 %		
	Maria-Chapdelaine	45,5 %		
	Le Domaine-du-Roy	49,5 %		
	Lac-Saint-Jean-Est	53,9 %	54,9 %	52,8 %

Note : L'utilisation du bleu ou du gras dans la colonne « Proportion globale » signifie que le pourcentage indiqué pour une MRC ou un territoire équivalent est significativement supérieur à la moyenne de 47,2 %. L'utilisation du rouge ou de l'italique dans cette même colonne signifie que le pourcentage indiqué est significativement inférieur à la moyenne de 47,2 %. Pour une MRC ou un territoire équivalent donné (ex. : Les Maskoutains), l'utilisation du bleu ou du gras dans une colonne où figure l'inscription « urbain » signifie que le pourcentage indiqué dans cette colonne (54,4 %) est significativement supérieur, étant donné les marges d'erreur, à celui indiqué en rouge ou en italique (30,9 %) dans la colonne « rural » correspondante.



Annexe 1 — Mandat et composition du Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées

Mandat

Créé à l'été 2008 par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Madame Nathalie Normandeau, le Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées a pour mandat :

- de définir l'offre de services Internet à haute vitesse (IHV) et cellulaires dans les régions rurales;
- de définir des modèles d'appropriation et d'utilisation d'IHV;
- d'explorer les meilleurs moyens pour que d'ici sept ans, tous les territoires ruraux soient couverts par IHV et
- de proposer des moyens de mettre en valeur les infrastructures de télécommunication privées et publiques.

Composition

Le Groupe se compose des personnes suivantes :

- **Monique Charbonneau**, présidente du Groupe de travail ;
- **Françoise Bertrand**, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, organisme porteur du budget du Groupe de travail ;
- **Claire Bolduc**, présidente, Solidarité rurale du Québec ;
- **Andrée Daigle**, conseillère aux politiques, Union des municipalités du Québec ;
- **Agnès Dupriez**, conseillère en recherche et politiques, Fédération québécoise des municipalités ;
- **Robert Pleau**, conseiller en analyse et en développement, Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- **Michel Rosciszewski**, directeur, ministère des Services gouvernementaux ;
- **Jean-Michel Salvador**, conseiller scientifique, ministère des Services gouvernementaux ;
- **Hélène Simard**, présidente-directrice générale, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité ;



- **Jacques Thibault**, coordonnateur du programme Villages branchés du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- **Guy Trépanier**, directeur général, Société de développement du Témiscamingue, et représentant de l'Association des centres locaux de développement du Québec.

Par ailleurs :

- **Georges Savard**, conseiller en développement rural, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, agit comme secrétaire du Groupe de travail et
- **Réjean Roy** agit comme chargé de projets au sein du Groupe de travail



Annexe 2 — Méthodologie

Dans le cadre des activités du *Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées*, auxquelles collaborent le CEFRIO, le ministère des Services gouvernementaux du Québec (MSG) et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), un sondage téléphonique a été mené par Léger Marketing auprès des 18 554 adultes résidant dans les 90 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents du Québec dans le but de connaître les taux de branchement à Internet en dehors des grands centres urbains.

Échantillonnage

Le sondage a été mené dans 86 MRC (dont 28 MRC mixtes, c'est-à-dire dans des MRC à composition rurale et urbaine) ainsi que dans quatre territoires équivalents hors MRC à l'exclusion des régions métropolitaines de Québec, Montréal, Sherbrooke, Longueuil, Laval et Gatineau. Des quotas ont été établis pour assurer une meilleure représentativité des résultats par MRC ainsi qu'à l'intérieur des MRC mixtes. Nous parlons d'un quota de 200 répondants par MRC, et, pour les MRC mixtes, d'une répartition égale de l'échantillon pour une représentativité des régions rurales et urbaines, soit un minimum de 100 répondants chacune. Ces quotas ont été fixés pour les MRC suivantes : Beauharnois-Salaberry (rural), Deux-Montagnes (rural), La Vallée-du-Richelieu (rural), Le Haut-Richelieu (rural), Rimouski-Neigette, Roussillon (rural), La Tuque et Shawinigan (urbain et rural).

Pour de plus amples renseignements sur la composition rurale et urbaine des MRC et des territoires équivalents du Québec, consultez l'annexe A et l'annexe B du rapport complet *Sondage auprès des municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents du Québec*. Ce rapport est disponible sur le site du Groupe de travail à l'adresse suivante : www.ruralitebranchee.org

Ont été exclues de l'échantillon les grands centres urbains suivants : Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Boucherville, Brossard, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Gatineau, Hampstead, Kirkland, Laval, L'Ancienne-Lorette, Lévis, L'Île-Dorval, Longueuil, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Notre-Dame-des-Anges, Pointe-Claire, Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Lambert, Senneville, Sherbrooke, Westmount.

Par ailleurs, les MRC de Thérèse-de-Blainville, Les Moulins, Lajemmerais⁷ ainsi que les territoires hors MRC Mauricie et hors MRC Saguenay n'ont pas été retenus dans l'enquête, car ils sont considérés comme des MRC ou des territoires à 100 % urbains.

⁷ Aux fins du sondage, la MRC de Lajemmerais a été considérée comme étant une MRC à 100% urbaine. Puisque sa portion rurale représente moins de 1% de sa population totale, l'inclusion de cette MRC en tant que MRC mixte dans le sondage en aurait biaisé les résultats si nous en avions tenu compte.



Le tableau A-1 présente les marges d'erreur associées aux différents échantillons considérés, et ce, dans un intervalle de confiance de 95 % :

Tableau A-1 – Marge d'erreur des entrevues

	Entrevues	Marges d'erreur
Nombre d'entrevues totales	18 554	±0,72 %
Nombre d'entrevues par MRC	200	±6,9%
Nombre d'entrevues à l'intérieur des MRC mixtes :		
▪ Zones rurales	100	±9,8 %
▪ Zones urbaines	100	±9,8 %

Les tableaux qui suivent donnent plus de détails sur les plans d'échantillonnage utilisés dans le cadre de l'enquête.

**Tableau A-2-a – Plan d'échantillonnage de la première collecte
(réalisée du 18 août au 17 septembre 2008)**

	Nom de la MRC ou du territoire équivalent	Population	Nombre d'entrevues réalisées
1	Abitibi	24 336	200
2	Abitibi-Ouest	21 309	200
3	Acton	15 653	201
4	Antoine-Labelle	35 663	200
5	Argenteuil	30 586	200
6	Arthabaska	67 673	200
7	Avignon	13 420	200
8	Beauce-Sartigan	50 716	200
9	Beauharnois-Salaberry	62 022	256
10	Bellechasse	34 003	200
11	Bonaventure	18 348	200
12	Brome-Missisquoi	47 635	200
13	Bécancour	19 064	200
14	Caniapiscau	2 904	200
15	Charlevoix	13 427	201



	Nom de la MRC ou du territoire équivalent	Population	Nombre d'entrevues réalisées
16	Charlevoix-Est	16 665	203
17	Coaticook	18 892	200
18	D'Autray	41 101	200
19	Deux-Montagnes	90 434	276
20	Drummond	95 013	201
21	Joliette	59 578	200
22	Kamouraska	22 484	200
23	L'Amiante	44 254	200
24	L'Assomption	111 849	200
25	L'Islet	19 292	200
26	L'Érable	23 668	200
27	L'Île-d'Orléans	6 985	203
28	La Côte-de-Beaupré	23 488	200
29	La Côte-de-Gaspé	18 281	201
30	La Haute-Côte-Nord	12 299	202
31	La Haute-Gaspésie	12 551	200
32	La Haute-Yamaska	87 159	202
33	La Jacques-Cartier	30 461	200
34	La Matapédia	19 608	200
35	La Mitis	19 807	200
36	La Nouvelle-Beauce	32 089	203
37	La Rivière-du-Nord	103 680	202
38	La Vallée-de-l'Or	41 573	200
39	La Tuque	11 821	200
40	La Vallée-de-la-Gatineau	19 801	200
41	La Vallée-du-Richelieu	109 007	282
42	Lac-Saint-Jean-Est	52 249	200
43	Le Bas-Richelieu	50 915	200
44	Le Domaine-du-Roy	30 805	200
45	Le Fjord-du-Saguenay	20 429	200
46	Le Granit	22 915	201



	Nom de la MRC ou du territoire équivalent	Population	Nombre d'entrevues réalisées
47	Le Haut-Richelieu	111 243	289
48	Le Haut-Saint-François	22 214	200
49	Le Haut-Saint-Laurent	22 350	200
50	Le Rocher-Percé	18 780	200
51	Le Val-Saint-François	29 697	200
52	Les Basques	9 677	200
53	Les Chenaux	17 314	200
54	Les Collines-de-l'Outaouais	42 885	200
55	Les Etchemins	17 953	201
56	Les Jardins-de-Napierville	24 568	200
57	Les Laurentides	43 725	200
58	Les Maskoutains	82 478	200
59	Les Pays-d'en-Haut	37 240	200
60	Les Sources	14 792	200
61	Lotbinière	28 024	200
62	Manicouagan	31 298	200
63	Maria-Chapdelaine	26 332	200
64	Maskinongé	36 435	200
65	Matane	22 682	200
66	Matawinie	48 674	200
67	Memphrémagog	46 210	200
68	Minganie	5 323	200
69	Mirabel	35 435	200
70	Montcalm	43 439	200
71	Montmagny	23 632	200
72	Mékinac	12 894	200
73	Nicolet-Yamaska	22 969	200
74	Papineau	22 349	200
75	Pontiac	14 874	202
76	Portneuf	47 473	201
77	Rimouski-Neigette	54 282	319



	Nom de la MRC ou du territoire équivalent	Population	Nombre d'entrevues réalisées
78	Rivière-du-Loup	34 116	204
79	Robert-Cliche	19 228	203
80	Roussillon	153 088	292
81	Rouville	31 984	204
82	Sept-Rivières	33 098	202
83	Shawinigan	51 904	200
84	Témiscamingue	16 527	201
85	Témiscouata	22 300	200
86	Vaudreuil-Soulanges	122 881	201
87	Territoire Nord-du-Québec hors MRC (Baie-James, Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami). Afin d'alléger le texte, Baie-James sera utilisé dans le reste du rapport pour décrire cette région.	15 795	200
88	Territoire Côte-Nord hors MRC (Basse-Côte-Nord incluant Blanc-Sablon, Bonne Espérance, Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, Gros-Mécatina, La Romaine, Pakuashipi et Saint-Augustin). Afin d'alléger le texte, l'appellation Basse-Côte-Nord sera utilisée dans le reste du rapport pour décrire cette région.	4 707	200
89	Territoire Gaspésie hors MRC (Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). Afin d'alléger le texte, l'appellation Îles-de-la-Madeleine sera utilisée dans le reste du rapport pour décrire cette région.	13 341	200
90	Territoire Abitibi-Témiscamingue hors MRC (Rouyn-Noranda)	40 748	201
	TOTAL		18 554

**Tableau A-2-b – Plan d'échantillonnage de la collecte supplémentaire
(réalisée du 16 au 29 janvier 2009)**

	Plan d'échantillonnage Nombre de répondants	
	Après la première collecte	Total après la deuxième collecte
Beauharnois-Salaberry (rural)	47	100
Deux-Montagnes (rural)	27	100
La Vallée-du-Richelieu (rural)	18	100
Le Haut-Richelieu (rural)	43	100
Rimouski-Neigette	39	100
Roussillon (rural)	9	100

*Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet à haute vitesse,
par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains
www.ruralitebranchee.org*



La Tuque	6	100
Shawinigan (urbain)	S.O.	100
Shawinigan (rural)	S.O.	100

Questionnaire

Rédigé en français et en anglais, le questionnaire administré dans le cadre de cette enquête était composé de quatre questions :

- **Q1 : Êtes-vous branché à Internet à votre domicile ?**
- **Q2 : De quel type de connexion disposez-vous ?**
- **Q3 : Selon vous, la connexion Internet à haute vitesse est-elle offerte dans votre quartier ou votre municipalité ?**
- **Q4 : Quel est votre quartier ou municipalité de résidence ?**

Cette dernière question (Q4) a permis la réalisation de certains croisements statistiques et celle d'analyses segmentées spécifiques.

Population

Les adultes de 18 ans et plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais et résidant dans les sous-ensembles territoriaux examinés (les tableaux A-2-a et A-2-b de la présente annexe présentent le plan d'échantillonnage de l'enquête).

Pondération des résultats

Les résultats ont été pondérés en fonction de la taille des MRC et des territoires équivalents pour assurer la représentativité de l'ensemble des strates résidant dans les sous-ensembles territoriaux examinés.

Dates de collecte

Les entrevues ont été réalisées du 18 août au 17 septembre 2008 (première collecte) ainsi que du 16 au 29 janvier 2009 (collecte supplémentaire). Se référer aux tableaux A-2-a et A-2-b de la présente annexe pour obtenir le détail des quotas par MRC et territoires équivalents.

Précisions sur la vitesse de connexion

Au Québec, en matière d'accès Internet, l'offre de service se subdivise en trois grandes catégories. Les appellations utilisées pour décrire la vitesse de branchement varient d'un fournisseur d'accès à Internet à l'autre. Le tableau ci-dessous synthétise les particularités et la vitesse normalement associées aux principaux types de branchement à Internet offerts au Québec.



Tableau A-3 – Synthèse de l’offre de services d’accès à Internet au Québec

Désignations	Vitesses (en kilobits par seconde ou kb/s)		Particularités
	Descendante	Ascendante	
<i>Haute vitesse, Ultra haute vitesse, Internet extrême, etc.</i> (par câble, ligne téléphonique ADSL et ADSL2+ ou sans fil)	2 000 à 50 000 kb/s (2 à 50 Mb/s)	512 à 1000 kb/s	Libère la ligne téléphonique et peut supporter de la téléphonie de type IP
<i>Vitesse intermédiaire ou moyenne vitesse</i> (par câble ou ligne téléphonique RE-ADSL)	256 à 600 kb/s	128 à 512 kb/s	Libère la ligne téléphonique
<i>Basse vitesse ou accès commuté</i> (par ligne téléphonique)	56 kb/s	28 kb/s	Occupe la ligne téléphonique

**GROUPE
DE TRAVAIL**
sur les collectivités
rurales branchées



ASSOCIATION DES
CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC



Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec

Avec la participation de :
• Ministère des Services gouvernementaux



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec